

# Support de communication pour le travail de relations publiques et avec les médias

## pour les OM et les membres individuels des OM

1. Texte pour le communiqué de presse Journée de la Médiation 2019
2. Supports de communication sur la médiation: Qu'est-ce la médiation, comment fonctionne-t-elle

### **Journée Internationale de la Médiation - Mardi 18 juin 2019**

*Mieux connaître et vivre de près la gestion des conflits*

C'est sur l'initiative de la «Déclaration de Vienne» qu'a lieu chaque année, en date du 18 juin, la « Journée internationale de la Médiation ». Cette année également, un programme varié sera offert à cette occasion dans plusieurs villes de Suisse. Aux personnes intéressées et à celles touchées par un conflit, la « Journée de la Médiation » offre une opportunité de mieux comprendre comment la médiation est appliquée pour résoudre les litiges et disputes du quotidien. Les activités organisées incluent des informations sur cette méthode de résolution des conflits, sous forme de stands thématiques auprès de librairies, tables rondes, théâtre et jeux de rôles, de même que des actions portes ouvertes auprès de médiatrices et médiateurs et d'instituts de formation. Le 18 juin, un large public sera invité à mieux connaître cette méthode de résolution alternative de conflits.

La médiation est un processus de gestion de conflits reconnu, dans lequel un tiers impartial (médiatrice, médiateur) soutient les personnes concernées à rechercher ensemble une solution amiable, en garantissant la confidentialité des débats. Les parties décident elles-mêmes des questions à traiter et de la manière de déterminer leur relation à l'avenir.

La médiation contribue à résoudre les conflits dans de nombreux domaines, que ce soit le couple, la famille, le voisinage, l'économie, la construction, le monde agricole, l'environnement professionnel, l'école, la justice pénale pour mineurs, pour n'en citer que quelques-uns. Avec l'aide de médiatrices et médiateurs qualifiés, les personnes concernées arrivent souvent à trouver une solution plus rapide, durable et meilleur marché qu'au travers une procédure judiciaire.

Vous trouverez toutes les manifestations prévues à l'occasion de la « Journée de la Médiation » ainsi que des informations et des contacts supplémentaires sur le site [www.journeedelamediation.ch](http://www.journeedelamediation.ch).

## **Les plus de la médiation**

*La médiation aide à sortir de l'impasse.*

*La médiation soutient la recherche créative de solutions.*

*La médiation permet une ouverture vers de nouveaux développements.*

Taux de succès: 70% des médiations aboutissent à un accord amiable.

Durée: 67% des médiations sont conclues dans un délai de 3 mois.

Nombre de séances: dans 80% des cas, une à cinq réunions de médiation sont nécessaires.

(Source: Fédération Suisse des Associations de Médiation – Enquêtes 2008 et 2014)

## **Comment puis-je trouver une médiatrice, un médiateur adéquat?**

La Fédération Suisse des Associations de Médiation FSM réunit des organisations de médiation totalisant plus de 1'500 médiatrices et médiateurs. La FSM compte parmi ses membres également les instituts de formation à la médiation les plus importants de Suisse.

En sa qualité d'organisation nationale représentative de la médiation, la FSM élabore des conditions cadres pour la pratique professionnelle des médiatrices et médiateurs, en collaboration avec ses organisations membres et les instituts de formation.

La FSM promeut une formation de qualité et une pratique professionnelle de haut niveau. Elle accrédite les filières de formation à la médiation dispensées par les instituts reconnus et décerne une attestation aux médiatrices et médiateurs reconnus, tout en s'assurant de leur formation continue.

Les médiatrices et médiateurs reconnus par la FSM figurent sur le site internet de la FSM, [www.mediation-ch.org](http://www.mediation-ch.org), avec la mention des champs de médiation dans lesquels elles et ils interviennent, sur la base de leur formation ou de leur expérience.

## **Déclaration de Vienne**

En juin 2013, huit associations et fédérations de médiation d'Autriche, d'Allemagne et de Suisse\* décident d'unir leurs efforts et de collaborer étroitement, afin que la médiation trouve une large application. Elles adoptent la « Déclaration de Vienne » : ... Nous déclarons le 18 juin Journée de la médiation ! Toutes les organisations de médiation sont invitées à mettre sur pied des actions de promotion de la médiation à cette date. L'objectif est d'informer un large public sur les aspects théoriques et pratiques de la médiation et de faire mieux connaître cette méthode de règlement des conflits, permettant d'instaurer un cadre de dispute constructif.

(\*par ordre alphabétique : l'ASM, la BAFM, la BM, la BMWA, la CSMC, la FSM, la OeBM, la OeNM)